



---

**Organe subsidiaire de mise en œuvre**

**Trente-septième session**

Doha, 26 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2012

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire

**Communications nationales des Parties non visées  
à l'annexe I de la Convention**

**Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications  
nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention**

**Rapport intérimaire sur les activités du Groupe consultatif  
d'experts des communications nationales des Parties  
non visées à l'annexe I de la Convention: rapport  
sur l'atelier de formation pratique pour la région de  
l'Afrique sur l'évaluation des mesures d'atténuation**

**Note du secrétariat**

*Résumé*

Le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Groupe consultatif d'experts) a organisé un atelier de formation pratique sur l'évaluation des mesures d'adaptation pour la région de l'Afrique, qui s'est déroulé à Accra (Ghana) du 10 au 14 septembre 2012. On trouvera dans le présent rapport un compte rendu du déroulement de l'atelier et une synthèse des exposés, y compris ceux utilisant les supports de formation actualisés du Groupe consultatif d'experts sur l'évaluation des mesures d'atténuation, ainsi que des réactions et des recommandations des participants à l'atelier.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–5	3
A. Mandat.....	1–4	3
B. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de mise en œuvre .....	5	3
II. Déroulement de l’atelier.....	6–18	3
A. Ouverture de l’atelier.....	6–16	3
B. Organisation des travaux .....	17–18	5
III. Résumé des exposés.....	19–30	6
A. L’atténuation des changements climatiques .....	19	6
B. L’atténuation dans le contexte des communications nationales .....	20–23	6
C. Évaluation des mesures d’atténuation: concepts, structures et étapes .....	24–25	7
D. Options, problèmes et obstacles en matière d’atténuation, par secteur.....	26	8
E. Analyse de l’atténuation: méthodes et outils .....	27	8
F. Informations à communiquer sur les mesures d’atténuation dans les communications nationales.....	28	8
G. Mise en place de dispositifs nationaux pour l’évaluation des mesures d’atténuation.....	29	9
H. Exercices pratiques .....	30	9
IV. Observations et recommandations des participants.....	31–36	9
A. Recommandations .....	35	11
B. Conclusion.....	36	12

## **I. Introduction**

### **A. Mandat**

1. Par sa décision 5/CP.15, la Conférence des Parties a reconstitué le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Groupe consultatif d'experts) pour la période allant de 2010 à 2012 en vue de fournir un appui aux Parties non visées à l'annexe I de la Convention (ci-après dénommées Parties non visées à l'annexe I) dans le processus d'établissement de leurs communications nationales.

2. À sa trente-deuxième session<sup>1</sup>, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note avec satisfaction du programme de travail pour la période 2010-2012 du Groupe consultatif d'experts, établi à sa première réunion tenue à Bonn (Allemagne) en mars 2010.

3. Conformément au programme de travail visé au paragraphe 2 ci-dessus, le Groupe consultatif d'experts a tenu un atelier de formation pratique sur l'évaluation des mesures d'atténuation pour la région de l'Afrique à Accra (Ghana) du 10 au 14 septembre 2012 en vue de renforcer la capacité des experts nationaux de la région à procéder à l'évaluation des mesures d'atténuation et à rendre des comptes de ses résultats dans leurs communications nationales.

4. Par sa décision 5/CP.15, la Conférence des Parties a prié le secrétariat de faciliter les travaux du Groupe consultatif d'experts en organisant des réunions et ateliers et en établissant les rapports de ces réunions et ateliers pour examen par le SBI.

### **B. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre**

5. Après avoir examiné le rapport, le SBI voudra peut-être prendre note des recommandations des participants à l'atelier et donner au Groupe consultatif d'experts de nouvelles directives quant à l'assistance technique à apporter aux Parties non visées à l'annexe I pour l'établissement de leurs communications nationales.

## **II. Déroulement de l'atelier**

### **A. Ouverture de l'atelier**

6. L'atelier de formation pratique sur l'évaluation des mesures d'atténuation pour la région de l'Afrique a été accueilli par l'Agence de protection de l'environnement du Ghana (EPA), pour le compte du Gouvernement ghanéen, du 10 au 14 septembre 2012 à Accra.

7. La séance d'ouverture de l'atelier était présidée par M. E. O. Nsenkyire, Président du Comité national ghanéen chargé de la question des changements climatiques. Il a souhaité la bienvenue aux participants à Accra et affirmé qu'il ne doutait pas que l'atelier contribuerait à renforcer les capacités des experts africains et à les doter des compétences requises pour mener des évaluations des mesures d'atténuation et trouver des solutions innovantes pour lutter contre les changements climatiques.

---

<sup>1</sup> FCCC/SBI/2010/10, par. 21.

8. Dans sa déclaration liminaire, M<sup>me</sup> Ruleta Camacho (Antigua-et-Barbuda), Présidente du Groupe consultatif d'experts, a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié l'EPA des excellentes dispositions prises pour l'accueil de l'atelier. Elle a indiqué qu'elle souhaitait sincèrement que celui-ci contribuerait à améliorer la qualité des communications nationales dans la région de l'Afrique et que les participants seraient en mesure d'appliquer les compétences acquises pendant l'atelier afin de mener à bien des évaluations des mesures d'atténuation et identifier des activités d'atténuation pouvant être mises en œuvre afin de contribuer à la lutte contre les changements climatiques dans leurs pays respectifs.

9. Un représentant du secrétariat a également souhaité la bienvenue aux participants et il a remercié le Gouvernement ghanéen de l'accueil qu'il a réservé à l'atelier et de son hospitalité. Il a souligné qu'il fallait veiller à ce que les évaluations des mesures d'atténuation que les pays entreprennent soient alignées sur d'autres processus, tels que les évaluations des besoins en matière de technologie et l'élaboration des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) et des stratégies de développement à faibles émissions.

10. Dans sa déclaration liminaire, M. Daniel S. Amlalo, Directeur exécutif de l'EPA, a indiqué que l'engagement du Ghana de mettre en place une économie compatible avec le climat, tout en s'efforçant de parvenir à un développement durable et à une croissance économique équitable à faible intensité de carbone, est en cohérence avec sa stratégie de développement national. Il a ajouté que le fait d'accueillir cet atelier à Accra était extrêmement bénéfique pour le Ghana étant donné qu'il entreprend l'établissement de sa troisième communication nationale, l'élaboration et la hiérarchisation des priorités de ses MAAN et l'établissement de son premier rapport biennal actualisé.

11. M. Mustapha Ahmed, Vice-Ministre ghanéen de l'environnement, des sciences et de la technologie, a indiqué dans son discours d'ouverture que la question des changements climatiques est désormais centrale pour le développement économique de la plupart des pays en développement. Il a mis en avant certaines des initiatives concrètes lancées par le Ghana pour faire face à ces changements. Le Ghana met actuellement la dernière main à sa politique nationale de lutte contre les changements climatiques, qui devrait fixer les grands axes de cette lutte en cohérence avec son plan de développement à moyen terme. Le volet de la politique nationale de lutte contre les changements climatiques prévoyant un développement à faible intensité de carbone précise les orientations qui témoignent de l'aspiration du Ghana à suivre une trajectoire de développement à faible intensité de carbone. Le Ghana a promulgué sa loi sur les énergies renouvelables en 2011 et il met au point actuellement un mécanisme de tarification préférentielle. Un plan d'action national sur l'accès aux énergies renouvelables pour tous d'ici à 2030 a aussi été élaboré.

12. Un représentant du secrétariat a esquissé les objectifs de l'atelier et a présenté un bref exposé sur l'organisation des travaux.

13. Les objectifs de l'atelier étaient les suivants:

a) Renforcer la capacité qu'ont les experts nationaux de la région de l'Afrique de procéder à l'évaluation des mesures d'atténuation dans le cadre des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I, en leur présentant les connaissances scientifiques les plus récentes et divers outils et méthodes;

b) Recueillir les observations des participants sur la façon d'améliorer les supports de formation actualisés du Groupe consultatif d'experts sur l'évaluation des mesures d'atténuation;

c) Servir de cadre à des échanges de vues entre les participants et avec les experts.

14. En tout, 45 experts nationaux de 39 Parties non visées à l'annexe I<sup>2</sup> et 4 membres du Groupe consultatif d'experts ont participé à l'atelier.
15. L'atelier était organisé avec le soutien financier des États-Unis d'Amérique.
16. En moyenne, 10 participants ont pris part chaque jour en ligne à l'atelier en utilisant WebEx.

## B. Organisation des travaux

17. L'atelier de formation pratique, qui s'est déroulé sur cinq jours, était divisé en sept modules:

a) Le premier module a consisté en une introduction, qui a permis de faire le point sur les bases scientifiques des changements climatiques et les conditions dans lesquelles s'opère la lutte contre ces phénomènes;

b) Le deuxième module a mis l'accent sur les mesures d'atténuation dans le contexte des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I et il a donné aux participants un aperçu des expériences et enseignements retirés lors d'exercices d'évaluation des mesures d'atténuation. Ce module prévoyait aussi des exposés sur des pays, au cours desquels des représentants de sept pays de la région ont décrit leur expérience de l'évaluation des mesures d'atténuation dans le cadre de l'établissement des communications nationales;

c) Le troisième module a présenté aux participants la finalité générale, les principales étapes et les critères de conception des évaluations des mesures d'atténuation ainsi que les problèmes que pose l'exploitation de ces évaluations pour élaborer des plans d'action plus détaillés de lutte contre les changements climatiques au niveau national. Il a aussi donné lieu à un exercice en groupe au cours duquel les participants ont établi des courbes de coûts de l'atténuation et déterminé les possibilités offertes par diverses politiques d'atténuation des gaz à effet de serre (GES) dans un pays fictif;

d) Le quatrième module a pris la forme d'exposés sur les options envisageables, les problèmes et les obstacles en matière d'atténuation par secteur. Il a aussi comporté un exercice en groupe au cours duquel les participants ont sélectionné des options en matière d'atténuation des GES par la méthode de l'analyse à critères multiples;

e) Le cinquième module a permis aux participants de se familiariser avec les méthodes et les outils de modélisation couramment utilisés qui peuvent s'appliquer lors des évaluations des mesures d'atténuation, y compris les avantages et les points faibles de chaque démarche, les données requises ainsi que les prescriptions techniques. Les participants ont travaillé en groupes pour bâtir un scénario simple d'atténuation au moyen du Système de planification à long terme des énergies de substitution (LEAP);

f) Le sixième module prévoyait des exposés sur la communication d'informations sur l'évaluation des mesures d'atténuation dans les communications nationales conformément aux «Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention» (ci-après les Directives FCCC pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I);

---

<sup>2</sup> Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.

g) Lors du dernier module, les participants se sont vu présenter des exemplaires de dossiers de documentation que les pays intéressés peuvent utiliser pour engager et poursuivre un processus d'évaluation des mesures d'atténuation;

h) Enfin, la Présidente du Groupe consultatif d'experts a animé un débat au cours duquel les participants ont examiné et soulevé divers points relatifs à l'organisation et au contenu de l'atelier ainsi qu'aux obstacles et problèmes techniques, institutionnels et financiers que rencontrent les pays lors de l'établissement de leurs communications nationales. Ils ont aussi formulé des recommandations sur les moyens possibles d'améliorer les supports de formation du Groupe consultatif d'experts et sur la manière dont les futurs ateliers régionaux pourraient être menés.

18. La formation, qui comportait des séances de travaux pratiques, a été dispensée par des spécialistes et par les membres du Groupe consultatif d'experts qui ont utilisé le projet de supports de formation actualisés du Groupe<sup>3</sup>.

### **III. Résumé des exposés**

#### **A. L'atténuation des changements climatiques**

19. Le premier module a permis aux participants de se familiariser avec les principaux aspects de l'atténuation des changements climatiques, notamment grâce à une présentation générale des bases scientifiques des changements climatiques et des conditions dans lesquelles s'opère la lutte contre ces phénomènes. Il a consisté dans des exposés portant sur les sources, puits et secteurs d'émissions de GES les plus importants ainsi que sur les avantages potentiels des activités d'atténuation, y compris leurs liens avec les notions plus générales de durabilité et de développement, et l'interaction entre atténuation et adaptation.

#### **B. L'atténuation dans le contexte des communications nationales**

20. Ce module a consisté en une introduction à l'atténuation des changements climatiques dans le contexte de la Convention, notamment l'atténuation dans le contexte des communications nationales, les expériences et les enseignements retirés de la communication d'informations sur l'atténuation, ainsi que les faits nouveaux intéressant l'atténuation dans le cadre de la Convention.

21. Il a été indiqué aux participants dans quel contexte les évaluations des mesures d'atténuation sont menées et comment il en est rendu compte dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I, et les avantages de ce processus et de l'établissement des communications nationales ont été brièvement présentés. L'exposé comportait les éléments suivants:

a) Un bref aperçu des principaux éléments des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I, des directives appliquées pour leur établissement et des exemples d'informations consignées dans les chapitres consacrés à l'atténuation dans les communications nationales de certains pays de la région;

---

<sup>3</sup> Les supports de formation actuels du Groupe consultatif d'experts, disponibles sur le site Web de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à l'adresse [http://unfccc.int/national\\_reports/non-annex\\_i\\_natcom/training\\_material/methodological\\_documents/items/349.php](http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/training_material/methodological_documents/items/349.php) sont en cours d'actualisation.

b) Un résumé des expériences et enseignements retirés, consignés dans les communications nationales, intéressant la conception et la mise en œuvre des évaluations des mesures d'atténuation et la communication de leurs résultats;

c) Un aperçu des décisions adoptées par la Conférence des Parties à ses seizième et dix-septième sessions ayant un rapport avec l'atténuation, à savoir les décisions relatives aux rapports biennaux actualisés, aux consultations et analyses à l'échelon international, aux MAAN et au registre des MAAN.

22. Les participants ont manifesté le désir de mieux comprendre les principaux éléments des directives adoptées concernant les rapports biennaux actualisés, ainsi que les possibilités de financement pour la première série de rapports biennaux actualisés et les séries suivantes.

23. Des représentants des Comores, de l'Égypte, du Ghana, de Madagascar, du Nigéria, de l'Ouganda et du Rwanda ont décrit leur expérience dans la réalisation d'évaluations des mesures d'atténuation, donnant notamment des informations sur les mécanismes institutionnels mis en place pour obtenir les informations requises; les défis et les obstacles rencontrés, ainsi que la manière dont ils ont été surmontés; les enseignements retirés et les prochaines étapes. Certains intervenants ont indiqué que l'exercice de sélection avait été utile pour déterminer si les activités d'atténuation étaient appropriées au niveau national de même que les possibilités de réduction des émissions. Cet exercice pouvait aussi contribuer à la hiérarchisation des priorités de leurs MAAN en fonction de leurs plans nationaux de développement. Ils ont souligné qu'il fallait renforcer les capacités nationales pour pouvoir s'acquitter des nouvelles responsabilités, telles que l'établissement des rapports biennaux actualisés, l'élaboration de stratégies de développement à faibles émissions et la mise en place de systèmes de mesure, de notification et de vérification au niveau national. Ces échanges ont été suivis d'une séance de questions-réponses au cours de laquelle d'autres participants ont également présenté leurs expériences nationales.

### **C. Évaluation des mesures d'atténuation: concepts, structures et étapes**

24. Au cours de cette séance, la finalité et les objectifs de l'évaluation des mesures d'atténuation, de même que la marche à suivre à cette fin, ont été présentés aux participants. Des informations leur ont également été données sur la façon de traduire les évaluations des mesures d'atténuation en plans d'action nationaux de lutte contre les changements climatiques, notamment des exemples de stratégies de développement à faible intensité de carbone actuellement mises sur pied et appliquées dans des pays de la région. Les principales étapes de l'évaluation des mesures d'atténuation ont été résumées comme suit:

- a) Déterminer et classer par ordre de priorité les objectifs de l'évaluation et désigner les principaux participants et intervenants;
- b) Définir la portée et le calendrier de l'évaluation;
- c) Sélectionner la méthode d'évaluation en fonction de la situation nationale;
- d) Recueillir et calibrer des données et des hypothèses;
- e) Établir des scénarios de référence;
- f) Recenser et sélectionner des options envisageables en matière d'atténuation;
- g) Établir et évaluer des scénarios d'évaluation des mesures d'atténuation.

25. Les liens entre l'évaluation des mesures d'atténuation, les inventaires de GES et l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation ont également été brièvement examinés pendant cette séance. Une liste des ressources disponibles pour la planification et la réalisation d'une évaluation des mesures d'atténuation a été remise aux participants.

#### **D. Options, problèmes et obstacles en matière d'atténuation, par secteur**

26. Ce module a permis aux participants de se faire une idée générale des sources d'émissions de GES, des tendances observables et des facteurs déterminants, par secteur et par région, des technologies et pratiques qui réduisent les émissions de GES, des politiques et mesures visant à l'adoption et à l'application de ces technologies et pratiques, des obstacles les plus courants et des solutions possibles. Les participants se sont entraînés à recenser des possibilités d'atténuation par secteur dans leurs pays respectifs et les obstacles susceptibles d'entraver leur réalisation. Des ressources leur ont également été fournies pour les aider à recenser, analyser et concevoir des activités d'atténuation dans le contexte de leurs communications nationales.

#### **E. Analyse de l'atténuation: méthodes et outils**

27. Ce module a familiarisé les participants avec les méthodes et outils de modélisation couramment utilisés qui peuvent s'appliquer lors des évaluations des mesures d'atténuation et il a permis d'examiner les avantages et les points faibles de chaque méthode ou outil, leurs limites, les données qu'ils requièrent et leurs prescriptions techniques. Les participants ont aussi été informés des divers logiciels et/ou outils conçus spécialement pour l'évaluation des mesures d'atténuation dans le secteur de l'énergie, notamment ceux qui ont été soigneusement testés et d'une manière générale jugés crédibles et qui sont donc largement utilisés au niveau mondial. Les étapes générales de la réalisation d'évaluations des mesures d'atténuation dans d'autres secteurs que celui de l'énergie, ainsi que certains des outils couramment utilisés à cette fin, leur ont également été présentés brièvement.

#### **F. Informations à communiquer sur les mesures d'atténuation dans les communications nationales**

28. Ce module a permis aux participants d'avoir une vue d'ensemble des informations à communiquer sur les mesures d'atténuation dans leurs communications nationales conformément aux Directives FCCC pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I qui font l'objet de la décision 17/CP.8. Il leur a également fait découvrir certains aspects des directives pour l'établissement des rapports biennaux actualisés figurant dans la décision 2/CP.17. L'exposé leur a donné une idée générale des principaux objectifs et de la portée de ces directives et des informations à communiquer sur les mesures d'atténuation dans les communications nationales. En outre, il a également abordé la question du calendrier de présentation de ces rapports. Enfin, l'exposé a aussi fourni des exemples de bonnes pratiques concernant la communication des informations, en illustrant notamment les différentes façons de présenter les résultats de l'inventaire des GES, les options en matière d'atténuation et les courbes des coûts marginaux de dépollution qui leur sont liées.



## **G. Mise en place de dispositifs nationaux pour l'évaluation des mesures d'atténuation**

29. Le dernier module a fourni aux participants un exemple de dossier de documentation que les Parties intéressées pouvaient utiliser pour engager et poursuivre le processus d'évaluation des mesures d'atténuation. Ce dossier abordait les cinq aspects suivants: analyse des principales émissions par secteur; arrangements institutionnels; méthodes d'évaluation des mesures d'atténuation et sources de données; système d'archivage de l'analyse des mesures d'atténuation; et plan national en vue de nouvelles évaluations des mesures d'atténuation. On attend de ce type de dossier qu'il facilite la tâche des équipes futures chargées d'élaborer des évaluations des mesures d'atténuation et qu'il renforce à terme la cohérence à l'intérieur des rapports et entre les rapports.

## **H. Exercices pratiques**

30. Pendant trois séances, les participants se sont livrés à un exercice pratique d'évaluation des mesures d'atténuation à partir d'une étude de cas et en suivant les étapes ci-après:

a) Premièrement, les participants ont procédé à une sélection statique simple des options en matière d'atténuation au moyen de deux opérations de base: i) calcul, avec l'aide d'un tableur simple, de certains des principaux indicateurs quantitatifs utilisés pour la sélection des mesures d'atténuation, y compris les possibilités de réductions des émissions de GES offertes par chaque option et les coûts y afférents; et ii) examen approfondi de ces résultats par l'évaluation qualitative de divers critères de sélection aux fins d'établir une matrice de sélection globale;

b) Deuxièmement, en se fondant sur les données et les résultats obtenus pour la sélection, les participants ont bâti un scénario simple d'atténuation des GES en utilisant le système LEAP;

c) Pour finir, les participants ont réalisé au moyen du LEAP une analyse coûts-avantages, dans laquelle les coûts des diverses politiques et mesures employées dans le scénario d'atténuation sont chiffrés et comparés au scénario de référence supposant «l'inaction».

## **IV. Observations et recommandations des participants**

31. Au cours de la réunion-débat organisée à la fin de l'atelier, les participants ont formulé des observations sur les moyens de renforcer la fourniture d'un appui en matière de renforcement des capacités des Parties non visées à l'annexe I au cours du processus d'établissement des communications nationales. Les participants étaient aussi invités à remplir chaque jour une petite fiche d'observations au moyen de laquelle des informations étaient recueillies sur les domaines abordés par l'atelier que les participants jugeaient utiles et sur leurs recommandations pour améliorer les supports de formation, ainsi que leurs vues sur le contenu et l'organisation de l'atelier de formation pratique.

32. D'une manière générale, les participants ont noté que l'atelier de formation pratique avait été très bénéfique et qu'il avait élargi leur compréhension de l'atténuation des changements climatiques dans le contexte de la Convention. Ils ont jugé utiles les aspects suivants de l'atelier:

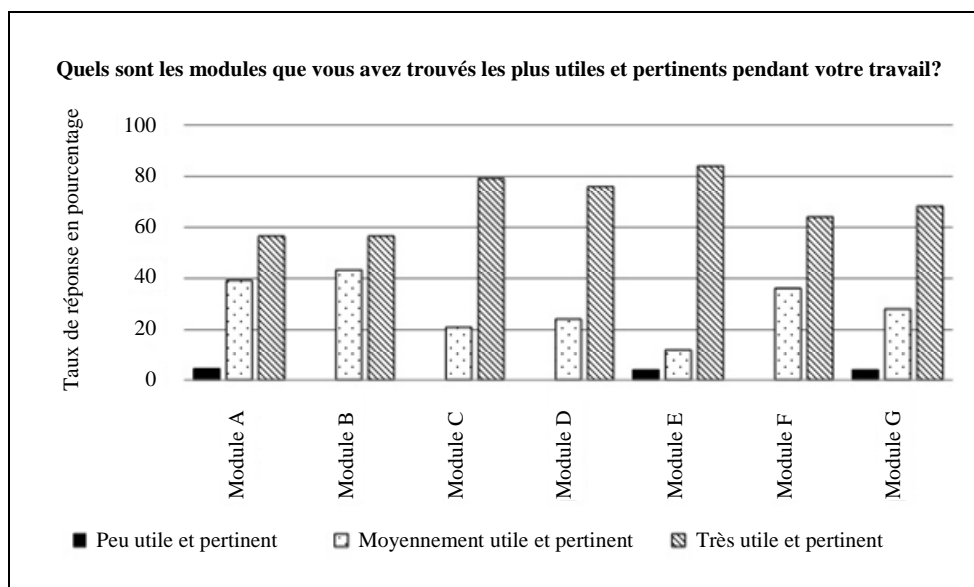
a) Le caractère exhaustif de l'atelier, qui donnait une idée d'ensemble du processus de réalisation d'une évaluation des mesures d'atténuation;

- b) Les exposés clairs, détaillés mais précis, reposant sur de solides éléments techniques, présentés dans un langage simple et facile à comprendre;
- c) La nature hautement interactive de l'atelier qui avait permis des échanges fructueux entre les participants et les intervenants;
- d) Les exposés instructifs sur les pays, qui donnaient des exemples intéressants des divers arrangements institutionnels qui ont été mis en place et pourraient être reproduits dans d'autres pays de la région. Les différents points de vue des pays sur la mise en place d'arrangements institutionnels pour l'établissement d'inventaires nationaux des GES, et les défis rencontrés, ainsi que les démarches adoptées pour les surmonter ont aussi été jugés utiles;
- e) Les exercices pratiques, en particulier la construction du scénario simple d'atténuation utilisant le LEAP et la présentation des bases de données et des outils accessibles en ligne permettaient d'appréhender concrètement le fonctionnement des modèles;
- f) Les étapes à respecter dans la réalisation d'évaluations des mesures d'atténuation et l'analyse coûts-avantages des options en matière d'atténuation;
- g) Les diverses méthodes utilisables par les Parties pour présenter les informations et les résultats dans leurs communications nationales et les différents modèles d'organisation, de collecte et d'archivage des données utilisées au cours du processus d'établissement des communications nationales et les arrangements institutionnels possibles au cours de ce processus;
- h) Les conclusions du quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, les retombées positives de l'atténuation et l'impact potentiel des activités d'atténuation sur le produit intérieur brut (PIB); l'impact du PIB sur les émissions et la prise en compte de ses effets; et la traduction des évaluations des mesures d'atténuation dans des plans de lutte contre les changements climatiques au niveau national;
- i) Les informations fournies sur les nouveaux éléments, par exemple les rapports biennaux actualisés, les MAAN, le registre des MAAN et le processus international de consultation et d'analyse;
- j) Les informations sectorielles sur les options en matière d'atténuation, les problèmes, les obstacles et les possibilités pour les surmonter, et l'examen de la question de l'atténuation dans une perspective intersectorielle;
- k) L'importance de la participation d'une multiplicité de parties prenantes au processus d'établissement des communications internationales;
- l) Les possibilités de coopération Sud-Sud, ainsi que la constitution de réseaux et l'échange d'informations et d'expériences concrètes entre les participants.

33. Outre les observations reçues quotidiennement des participants, une enquête en ligne a été réalisée à l'issue de l'atelier pour recueillir les observations générales des participants, y compris de ceux qui y avaient pris part à distance. Trente-cinq participants ont répondu à l'enquête en ligne.

34. Les résultats de l'enquête en ligne ont montré que la majorité des participants qui ont répondu à l'enquête ont jugé le contenu de l'atelier utile et pertinent pour leur domaine de travail, comme il ressort de la figure ci-après.

## Évaluation des exposés portant sur chaque module



*Note:* Module A = atténuation des changements climatiques; Module B = atténuation dans le contexte des communications nationales; Module C = évaluation des mesures d'atténuation: concepts, structure et étapes; Module D = options, problèmes et obstacles en matière d'atténuation par secteur; Module E = analyse de l'atténuation: méthodes et outils; Module F = communication d'informations sur l'atténuation dans les communications nationales; Module G = mise en place de dispositifs nationaux pour l'évaluation des mesures d'atténuation.

### A. Recommandations

35. Les participants ont fait les recommandations ci-après pour améliorer les supports de formation et la structure et le contenu des futurs ateliers de formation pratique à l'évaluation des mesures d'atténuation:

- a) Distribuer avant l'atelier certains des exposés théoriques de base de manière à pouvoir consacrer plus de temps à la formation pratique ou bien consacrer plus de temps aux exercices pratiques et/ou proposer davantage d'exercices pratiques en groupe;
- b) Donner plus d'informations sur les dispositifs institutionnels et en débattre davantage à la lumière de l'établissement des rapports biennaux actualisés et de l'élaboration et de la mise en œuvre des MAAN;
- c) Prévoir un module sur les problèmes liés à l'accès aux données et à leur disponibilité et les moyens de les surmonter, car il semble s'agir d'un problème commun rencontré par un grand nombre de Parties non visées à l'annexe I;
- d) Donner un plus grand nombre d'études de cas ou d'exemples empruntés à la région afin de permettre aux participants de mieux comprendre les politiques et programmes d'adaptation mis en œuvre dans la région;
- e) Donner plus d'informations et proposer un plus grand nombre d'exercices pratiques sur les modèles et outils ne concernant pas l'énergie, en particulier sur ceux concernant l'agriculture et la foresterie;
- f) Donner des informations sur les diverses sources de financement disponibles pour la mise en œuvre des activités d'atténuation;

- g) Dispenser une formation ciblée, portant sur des domaines précis, et inviter au moins deux experts par pays aux ateliers de formation pratique régionaux;
- h) Traduire les supports de formation dans d'autres langues de l'ONU et d'autres langues pratiquées dans la région;
- i) Compléter les ateliers régionaux de formation pratique en constituant un réseau d'experts au niveau régional en vue de l'échange d'expériences et d'informations, et en proposant des formations complémentaires au niveau national afin que les experts puissent apprendre à utiliser les outils adaptés à la situation de leur pays;
- j) Mettre un place un programme de certification pour les experts nationaux dans le cadre de ces ateliers.

## **B. Conclusion**

36. Les participants étaient très satisfaits de la formation dispensée et ils ont remercié le Groupe consultatif d'experts et le secrétariat d'avoir organisé l'atelier, ainsi que le Gouvernement ghanéen pour l'accueil chaleureux qu'il leur a réservé et l'excellente organisation matérielle de l'atelier. Les participants ont aussi remercié le Gouvernement des États-Unis d'Amérique du soutien financier qu'il a fourni pour l'organisation de l'atelier. M<sup>me</sup> Camacho a prononcé la clôture de l'atelier en remerciant les participants, les formateurs, les autres membres du Groupe consultatif d'experts et le secrétariat d'avoir contribué au succès de la manifestation.

---